

RN/DG

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE  
ET DES BOURSES

01 BP 07 Ouagadougou 01

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

\*\*\*\*\*

Ouagadougou, le **29 AOÛT 2022**

## **QUOTA FILLE**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
les candidates dont les noms suivent sont  
attributaires d'une bourse nationale pour  
des études de cycle master dans les  
universités publiques de la zone Hors Afrique  
au titre de l'année académique 2022-2023**

# cycle master

## UNIVERSITES PUBLIQUES DU BURKINA FASO

N°	INE- Candidat	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'étude	Diplôme	Année académique	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. du cycle	Filière Envisagée	Année académique concernée	Etablissement d'accueil	Pays d'accueil	Décision CNBES
1	NO0991520182	CHEDESSI	Manuelle Youna Ksawendsida	30/04/2000	Femmin	UJKZIBAM	Assurance Banque Finance	Licence	2020-2021	15,98	16,04	14,83	15,18	15,6	15,35	15,50	Monnaie Banque Finance Assurance	2022-2023	Université des Antilles	FRANCE	Oui si inscrit (e) en master 1 en Monnaie Banque Finance Assurance à l'université des Antilles au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
2	NO0304820172	PARE	Estelle Mireille	31/05/1999	Femmin	Université Nazi Bon	Droit des affaires	Licence	2019-2020	14,08	15,85	14,45	14,8	14,58	14,8	14,76	Droit privé approfondi	2022-2023	Université de Bordeaux (France)	FRANCE	Oui si inscrit (e) à l'université de Bordeaux (France) en master 1 en Droit privé approfondi au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
3	NO0778020182	BADO	Arnette Stéphanie	19/08/1997	Femmin	Université Nazi BON	Statistique et Informatique	Licence	2019-2020	12,37	10,97	11,97	12,85	12,85	18	13,17	Mathématiques appliquées, statistique PARCOURS : INGENIERIE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES ACTUARIELLES (IMSA)	2022-2023	Université Aix-Marseille	FRANCE	Oui si inscrit (e) à l'université Aix-Marseille (France) en master 1 en Ingénierie Mathématiques et Sciences Actuarielles (IMSA) au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

## UNIVERSITES PIVEES DU BURKINA FASO

N°	INE- Candidat	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'étude	Diplôme	Année académique	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. du cycle	Filière Envisagée	Année académique concernée	Etablissement d'accueil	Pays d'accueil	Décision CNBES
4	NO1581520172	DABONE	Alexandra Sésapina	12/10/1999	Femmin	Institut Panafricain pour le Développement (IPD/AOS)	Planification Régionale et Aménagement du Territoire	Licence	2020-2021	15,93	15,93	16,14	16,88	16,42	16,03	16,22	Economie du développement	2022-2023	Angers	FRANCE	Oui si inscrite en master 1 en Économie du Développement à l'université Angers au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

5	NO2268920182	ZOURE	Aizala	12/06/2000	Féminin	Université Aube Nouvelle (ex ISIG International)	Communication des organisations	Licence	2020-2021	15,85	15,85	16,8	15,32	16,11	17	16,16	Stratégie et conseil en communication	2022-2023	Université de Lorraine (France)	FRANCE	Oui si inscrite au master 1 en Stratégie et conseil en communication à l'Université de Lorraine (France) au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
---	--------------	-------	--------	------------	---------	--	---------------------------------	---------	-----------	-------	-------	------	-------	-------	----	-------	---------------------------------------	-----------	---------------------------------	--------	--

**UNIVERSITES HORS AFRIQUE**

6	NO0840820162	SANOU	Bintou	30/06/1999	Féminin	Université de Bretagne Sud	Génie Civil	Licence	2021-2022	11,31	12,49	12,79	11,83	14,06	16,2	13,11	Génie Civil	2022-2023	Université de Bretagne Sud	FRANCE	Oui si inscrite en master 1 en Génie Civil à l'Université de Bretagne Sud au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
---	--------------	-------	--------	------------	---------	----------------------------	-------------	---------	-----------	-------	-------	-------	-------	-------	------	-------	-------------	-----------	----------------------------	--------	---

**UNIVERSITES D'AFRIQUE**

7	NO4179820192	SAKA	Murielle Fabiola	31/10/2001	Féminin	Faculté des sciences et techniques de Beni Melial	Ingenierie électronique et télécommunication	Licence	2021/2022	13,27	15,46	13,58	13,83	16,13	14,17	14,41	Réseaux et télécommunications parcoures Réseaux et Cybersécurité	2022-2023	Université Bretagne Occidentale	FRANCE	Oui si inscrite en master 1 en Télécommunications Réseaux et Cybersécurité à l'Université Bretagne Occidentale en Télécommunications Réseaux et Cybersécurité au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
---	--------------	------	------------------	------------	---------	---	--	---------	-----------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--	-----------	---------------------------------	--------	---

# CYCLE INGENIEUR

UNIVERSITES D'AFRIQUE

N°	INE-Candidat	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'étude	Diplôme	Année académique	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. du cycle	Filière Envisagée	Année académique concernée	Etablissement d'accueil	Pays d'accueil	Décision CNBES
8	NO2597220192	ILBOUDO	Ournou Koulsoum	28/12/2000	Féminin	Faculté de Sciences Semlalia Marrakech (FSSM)	Sciences de la Vie	DEUG	2020-2021	14,831	17,051	13,98	13,763	14,91	Biochimie et Biotechnologies	2022-2023	Université du Québec à Trois Rivières	CANADA	Oui si inscrit (e) en Ingénieur 1 Biochimie et Biotechnologies à l'Université du Québec à Trois Rivières en Ingénieur 1 Biochimie et Biotechnologies au titre de l'année académique 2022-2023. S'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

Arrêté la présente liste à huit (08) noms

NB : L'attribution des bourses se fait sur la base des moyennes de tous les semestres du cycle licence (S1, S2, S3, S4 S5, S6/ et S1, S2, S3, S4 )

• Toute attribution d'une bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, out changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.

• Aucune autre bourse n'est cumulable à la bourse nationale.



*(Signature)*

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique

**Pr Tindaogo VALLEAN**

Officier de l'Ordre des Palmes académiques